



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES TRADUCTEURS
syndicat professionnel



Chambre Nationale des
Entreprises de Traduction

Paris, le 18 octobre 2017 – La Chambre Nationale des Entreprises de Traduction (CNET) et la Société française des traducteurs (SFT) se sont rencontrées le 14 septembre 2017 afin de renouer des relations dans l'objectif de travailler à des actions conjointes.

Les deux organisations constatent certaines pratiques dégradées sur le marché de la traduction alors que les besoins en traduction sont en constante augmentation dans un contexte de mondialisation. Les causes sont nombreuses et incluent notamment le développement de plateformes sur internet qui proposent les services de traducteurs, parfois pour un prix symbolique, sans garantie sur leurs compétences, ou la multiplication d'initiatives de traducteurs passionnés qui réalisent bénévolement des traductions ou des sous-titrages.

Le travail amateur a toujours existé, mais les plateformes internet et les initiatives de certains grands groupes lui donnent une nouvelle visibilité, désorientant le grand public, qui ne sait pas toujours ce qui distingue la qualité de l'à-peu-près.

La volonté commune de la SFT et de la CNET est donc de communiquer sur nos métiers auprès du grand public et des donneurs d'ordre, pour faire mieux comprendre la valeur des services offerts par les professionnels de la traduction et de l'interprétation.

Nous poursuivrons le dialogue dans les prochains mois pour que soit mise en lumière, en premier lieu, l'importance des compétences du traducteur professionnel, de la protection de la confidentialité des informations et de la déontologie de nos métiers. Nous souhaitons en outre faire prendre conscience des risques liés à l'utilisation sans garde-fou des outils en ligne.

À propos de la SFT

Créée en 1947, la Société française des traducteurs (SFT) est un syndicat professionnel qui défend les intérêts des traducteurs et interprètes et promeut les métiers de la traduction. Forte de plus de 1 600 membres, la SFT représente les nombreux visages du secteur en France : indépendants, salariés, experts judiciaires, interprètes de conférence, traducteurs techniques ou littéraires, enseignants et étudiants... Le syndicat est aujourd'hui le premier groupement de professionnels du secteur en France. Interface naturelle entre les traducteurs et les interprètes, les donneurs d'ordre et les pouvoirs publics, la SFT est membre fondateur de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) et membre de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL). La SFT entretient également des liens étroits avec plusieurs partenaires institutionnels, comme avec les écoles et universités qui forment les traducteurs de demain.

www.sft.fr

Société française des traducteurs
109 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris
Tél. : 03 29 46 46 34

secretariat@sft.fr

À propos de la CNET

Créée en 1976, la Chambre Nationale des Entreprises de Traduction (CNET) est une Chambre professionnelle née de la volonté de dirigeants d'entreprises de traduction désireux de promouvoir l'image de la profession auprès des utilisateurs. Constituée de plus de 30 entreprises de traduction, la CNET est représentative de la diversité des entreprises de traduction en France, des entreprises locales aux multinationales. La CNET est membre fondateur et très active au sein de l'EUATC (European Union of Associations of Translation Companies). Elle a participé à la négociation de la convention collective « Prestataires de Services » publiée en 2000 et a activement contribué à l'élaboration de la norme EN 15038 « Services de Traduction » (2006). La CNET organise chaque année une conférence internationale regroupant des entreprises de traduction, membres et non membres de la CNET, ainsi que des partenaires de ces entreprises.

www.cnetfrance.org

Chambre Nationale des Entreprises de Traduction
38 rue des Mathurins
75008 Paris
Tél. : 09 72 42 17 94

info@cnetfrance.org

Communiqué de presse